

SECURITY COUNCIL CONSULTATIONS ON MALI
Briefing by Mr. Albert Gerard Koenders
Special Representative of the Secretary-General for Mali
16 October 2013

Monsieur le Président,

1. C'est un grand plaisir et un honneur de m'adresser aujourd'hui au Conseil de sécurité. Le deuxième rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali, que vous avez devant vous, fait suite à la résolution 2100 (2013) du 25 avril 2013 qui établit la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali, la MINUSMA. Je souhaite vous donner aujourd'hui un aperçu de la situation politique et sécuritaire au Mali, des progrès réalisés depuis mon allocution de fin juin dernier, et des défis à venir.

2. Tout d'abord, il importe de souligner deux réalisations importantes. En juillet et août dernier, le peuple malien a participé massivement et dans le calme au scrutin présidentiel. Les autorités de transition, les acteurs politiques et toutes les forces vives de la nation se sont mobilisés afin d'assurer le bon déroulement des élections sur toute l'étendue du territoire national. A travers cette conduite exemplaire, les Maliens et Maliennes ont signalé leur volonté de tourner la page après les événements troublants d'un passé récent – l'occupation du nord par des groupes extrémistes, le coup d'état, l'effondrement des institutions nationales. Une étape décisive a été franchie dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel et de la stabilité du pays.

3. La deuxième réalisation importante concerne la « mise en place » réussie (bien qu'inachevée) de la MINUSMA. Le premier juillet dernier, nous avons accueilli les troupes de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA). La MINUSMA venait donc à peine de se constituer et a néanmoins activement contribué à assurer la sécurité des élections présidentielles, et à créer des conditions politiques propices à leur tenue.

Monsieur le Président,

4. Les élections ont eu lieu à travers le territoire national grâce à l'Accord préliminaire, adopté le 18 juin à Ouagadougou par le Gouvernement et les groupes armés des régions du nord du Mali. L'Accord a ouvert la voie aux élections au nord, et sera suivi de pourparlers inclusifs sur un règlement de paix global qui démarreront 60 jours après la mise en place d'un nouveau gouvernement. Les Nations Unies ont pu jouer un rôle important dans les négociations, en étroite collaboration avec la CEDEAO et l'Union Africaine. Je salue les contributions cruciales de ces organisations dans les travaux.

5. La mise en œuvre de l'Accord a progressé – notamment en matière de mesures facilitant le début d'un retour progressif de l'administration de l'Etat et de l'armée au nord, le commencement du processus de cantonnement, et l'adoption de mesures de confiance. La MINUSMA a accompagné ces processus en renforçant sa présence sur le terrain. Nous avons ouvert des bureaux à Kidal, Timbuktu, Gao et Mopti. C'est là que nous souhaitons jouer pleinement notre rôle: auprès les communautés, avec les peuples du Mali.

6. Ces développements sont des signes positifs pour le rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali. La cérémonie d'inauguration du nouveau Président en présence de plusieurs Chefs d'Etat en témoigne : le Mali est de retour dans le concert des Nations. Le Président Keita, en formant son cabinet, a déjà lancé un signal fort en créant un ministère en charge de la réconciliation et du développement des régions du nord. Il a également déclaré que la réconciliation et la sécurité seraient les priorités immédiates du gouvernement.

Monsieur le Président,

7. En dépit de ces avancées, il est clair que le « vrai travail » ne vient que de commencer. La réconciliation nationale, la mise en œuvre de l'Accord Préliminaire, la tenue des élections législatives, l'ouverture de pourparlers inclusifs de paix pour traiter des causes profondes de la crise malienne, la restauration de l'autorité de l'état, la consolidation de la sécurité sur l'étendue du territoire, ainsi que le développement et la lutte contre la corruption et la mauvaise gouvernance, sont autant de priorités.

8. Les autorités ont annoncé la tenue du premier tour des élections législatives pour le 24 novembre, avec un deuxième tour prévu le 15 décembre. Cela permettrait la mise en place d'un nouveau parlement, et à terme, la conclusion du cycle électoral. Cependant, il est important que l'ensemble des partis et des acteurs politiques soient impliqués dans les discussions sur la tenue de ces scrutins afin de parvenir à un consensus inclusif et national.

9. De plus, afin de maintenir un environnement apaisé et sécurisé, la pleine mise en œuvre et l'adhésion des signataires à l'Accord préliminaire est cruciale. Sur le terrain, le MNLA et HCUA continuent à occuper le gouvernorat et la station de radio publique (ORTM) à Kidal, malgré les demandes des autorités de leur dévolution. Le retour de services de base à Kidal devient urgent. La question des sites de cantonnement et le déploiement coordonné des forces maliennes demeurent également d'actualité.

10. J'ai organisé deux réunions du Comité de suivi et d'évaluation depuis l'adoption de l'Accord. Cependant, lors de la deuxième réunion, le 18 septembre, les représentants du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et du Haut

conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) ont annoncé la suspension de leur participation invoquant la non-application des mesures de confiance, particulièrement la remise en liberté des prisonniers. Cette décision fut également entérinée par le Mouvement arabe de l'Azawad.

11. Sur ce, nous avons multiplié nos contacts et rencontres, faisant usage de mes bons offices, avec les représentants des mouvements armés à Kidal et Ouagadougou, au Burkina Faso. Tous ces efforts ont contribué à apaiser la situation et ont mené au retour des mouvements signataires au sein du Comité de suivi et d'évaluation. Pour sa part, le gouvernement a rappelé les efforts en cours afin de régler la crise au nord de manière durable, y compris l'organisation prochaine des états généraux de la décentralisation et les assises du nord. Il est important de souligner que le gouvernement a mis en œuvre des mesures de confiance. Il a procédé à la libération de vingt-trois prisonniers et a annoncé la levée de plusieurs mandats d'arrêt. Cela ouvre la voie du dialogue pour que les parties au conflit et la nation malienne dépassent les causes qui ont conduit leur pays à la division; pour que le passé ne se reproduise plus.

Je vous remercie Mr le président.

Mr. Albert Gerard Koenders